DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRETE

POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE JOSEPH MENGIN POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE D'UNE BENNE

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : A compter du lundi 21 janvier 2019 à 12 heures et jusqu'au 25 janvier 2019 à 19 heures, pour permettre l'installation d'une benne,

- **la circulation se fera sur chaussée rétrécie au niveau du n°20 rue Joseph Mengin.**

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 15 janvier 2019

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

David VALENCE